



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE

Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 25 février 2026

N°	<i>Intitulé de la délibération</i>	<i>Vote</i>
2026-02-01	Vente de terrain après désaffectation et déclassement d'une partie de domaine public - secteur de L'Église	Approuvée
2026-02-02	Vente de terrain après désaffectation et déclassement d'une partie de domaine public - secteur du Plan Léothon	Approuvée
2026-02-03	Échange de la parcelle communale D 4155 contre la parcelle privée D 4157	Approuvée
2026-02-04	Acquisition d'une portion de la parcelle C 712	Approuvée
2026-02-05	Acquisition d'une portion de la parcelle D 2824	Approuvée
2026-02-06	Changement de destination des parcelles D 3827, D 3830 et D 3831	Approuvée
2026-02-07	Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays des Écrins	Approuvée
2026-02-08	Retrait des délibérations n° 2024-09-06 et n° 2025-05-12	Approuvée
2026-02-09	Subvention à l'école de l'Église pour le voyage scolaire d'avril 2026	Approuvée
2026-02-10	Subvention à l'école du Plan d'Ergue pour le voyage scolaire d'avril 2026	Approuvée
2026-02-11	État d'assiette des coupes de bois pour l'année 2026	Approuvée
2026-02-12	État d'assiette des coupes de bois pour l'année 2027	Approuvée
2026-02-13	Convention de maîtrise d'œuvre avec l'ONF pour les travaux de réfection des routes forestières du col d'Anon, du Fournel et Champs Didier	Approuvée
2026-02-14	Signature d'une convention cadre avec IT 05 relative à une mission d'assistance récurrente pour la rédaction et la publication d'actes administratifs	Approuvée
2026-02-15	Signature d'une convention d'assistance en matière d'ingénierie foncière avec la SARL ActiFoncier	Approuvée
2026-02-16	Signature d'un bail civil avec le CRCK	Approuvée
2026-02-17	Création d'un poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe et d'un poste d'agent de maîtrise principal suite à avancement de grade	Approuvée
2026-02-18	Actualisation des tarifs du service culturel des mines d'argent	Approuvée
2026-02-19	Motion pour affirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité	Approuvée

Affichée et publiée le 26 février 2026

Le Maire,
Alain SANCHEZ

